



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom(s) : _____

Lieu de travail : _____

Responsable du groupe

Adresse personnelle : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Tél. domicile : _____

TITRE DU PROJET SOUMIS

S.V.P., cochez :

- Idée originale et inédite
- Adaptation d'un concept existant

Signature du responsable

Objectifs

- Encourager le développement de projets sociaux, pédagogiques, environnementaux, innovateurs.
- Promouvoir la création d'outils (sociaux, pédagogiques ou environnementaux) qui contribuent à l'amélioration des conditions d'apprentissage des jeunes.

Critères

- Les projets doivent toucher une clientèle du milieu scolaire: préscolaire-primaire; secondaire, clientèle jeune et adulte, secteur régulier et professionnel.
- Les projets doivent être conformes aux objectifs poursuivis par le SEHR (CSQ).
- Les projets doivent être créatifs et éducatifs.
- Les projets doivent avoir été expérimentés ou être en cours d'expérimentation au cours des douze mois précédant le **1^{er} mai 2018**.
- Les témoignages seront pris en considération.

Participants

Ce programme de bourses s'adresse aux membres du SEHR (CSQ). La participation peut être individuelle ou collective, d'une ou plusieurs écoles et centres.

Attribution des bourses

Les bourses sont attribuées par voie d'un concours annuel auquel peuvent participer toutes et tous les membres du SEHR (CSQ).

Les bourses sont financées à même les revenus d'intérêts générés par le capital du Fonds général d'administration. L'une des bourses est octroyée par l'AREQ du Haut-Richelieu.

Les bourses sont décernées lors de la dernière assemblée générale de chaque année syndicale.

Les bourses sont remises par le Conseil exécutif du SEHR (CSQ), après recommandation du comité de sélection formé de personnes désignées par le CE du SEHR (CSQ). Si le ou les projets présentés ne répondent pas aux critères, les sommes d'argent sont retournées au fonds pour être utilisées l'année suivante, s'il y a lieu.

Pour l'année syndicale 2017-2018, les montants sont fixés à:

Les premiers prix (Bourses du SEHR) :

- Une bourse de 1 000 \$ réservée aux niveaux préscolaire et primaire.
- Une bourse de 1 000 \$ réservée au niveau secondaire (clientèle jeune & adulte), secteur régulier et professionnel.

Les deuxièmes prix (pour tous les niveaux) :

- Deux bourses de 500 \$.
L'une est remise par le SEHR, l'autre par l'AREQ du Haut-Richelieu.

Procédure de participation

Les personnes intéressées doivent présenter leur projet
au plus tard le 4 mai 2018 à 15 h 00.

SEHR (CSQ)

670, boul. du Séminaire Nord

Saint-Jean-sur-Richelieu J3B 5M3

(450) 348-6853 ou 1-800-567-6853

Le formulaire d'inscription doit contenir une description détaillée du projet, tout élément pertinent à sa compréhension et fournir les informations suivantes:

- ❖ objectifs poursuivis;
- ❖ caractéristiques du projet;
- ❖ rayonnement : effet sur les clientèles, le milieu de travail ou le milieu communautaire;
- ❖ en quelle circonstance, quand et comment le projet a-t-il été expérimenté?
- ❖ commentaires généraux, s'il y a lieu.

L'évaluation des projets porte principalement sur les critères suivants :

- ✓ Clientèle visée
- ✓ Conformité aux objectifs
- ✓ Créativité et volet éducatif
- ✓ Témoignages



Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu (CSQ)

PROGRAMME DE BOURSES

2017 - 2018



Fonds d'implication sociale,
pédagogique et environnementale